

# Ministère de la culture

## *Concours interne d'adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage de 1<sup>ère</sup> classe*

SESSION 2016

### **Épreuve orale d'admission, dominante du métier « intégration sur rayonnage et récolement » : sujet n°1**

17-DEC4-05990

#### **Rappel du texte :**

Préparation : 20 minutes.

Entretien avec le jury comprenant deux parties d'une dizaine de minutes chacune :

1° Entretien à partir d'un dossier technique relevant de l'une des dominantes du métier, préalablement choisie par le candidat (sécurité et accueil du public ; présentation d'une visite guidée d'un monument historique, d'un musée ou château ; intégration sur rayonnage et récolement ; établissement d'un tableau de service à partir de données remises au candidat et commentaire ; conservation du patrimoine écrit) ;

2° Entretien portant sur les fonctions exercées par les adjoints techniques d'accueil, de surveillance et de magasinage et sur l'expérience professionnelle du candidat. Cette partie de l'entretien doit permettre au jury d'apprécier les capacités du candidat à l'exercice de la fonction.

#### **Organisation de l'audition :**

**Après une préparation de 20 minutes, entretien avec le jury de 20 minutes découpées de la manière suivante :**

- 1<sup>ère</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'entretien sur le dossier technique dont 5 minutes au plus d'exposé de la part du candidat sur sa question et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury,

- 2<sup>ème</sup> partie de l'entretien : 10 minutes au plus d'échanges avec le jury dont 5 minutes au plus d'exposé du candidat sur son parcours professionnel et sur les fonctions exercées par un adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage et 5 minutes au moins d'échanges avec le jury.

#### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vérifiez que votre sujet comporte toutes les pages.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (2 pages)

SUJET N°1 :

Sur la base du document proposé, à quoi sert, selon vous, un récolement ?

## **Plus de 10.000 objets à répertorier**

Mireille Bienvenu procède au récolement au musée de Châteaudun. Un travail indispensable qui permet de répertorier tous les objets présents.

Elles travaillent dans l'ombre, avec patience et minutie. Anna David et Mireille Bienvenu sont assistantes de conservation au musée des Beaux-Arts de Châteaudun. Si aux premiers abords, leur métier consiste à préparer des expositions temporaires ou à accueillir le public, leur mission est évidemment bien plus large et englobe notamment, le récolement. Un travail de fourmi dans les réserves du musée ou dans la salle d'inventaire.

Peu connue du grand public, cette opération consiste à vérifier, sur place dans le musée, à partir du numéro d'inventaire de l'objet, sa présence dans les collections, sa localisation, l'état du bien, la conformité de l'inscription à l'inventaire avec le bien ainsi que, le cas échéant, avec les différentes sources documentaires : archives, dossiers d'oeuvres, catalogues, etc.

En gros, le récolement permet de dresser une fiche d'identité extrêmement détaillée de tout ce qui est conservé dans le musée, d'une momie au plus petit fragment de tesson. Il est complémentaire de l'inventaire qui, lui, permet d'attribuer à chaque objet, un numéro et des informations le détaillant.

Le musée des Beaux-Arts de Châteaudun a été ouvert en 1890. Plus de 100 ans plus tard, Mireille Bienvenu, estime qu'il contient environ 10.000 objets. « À la date de fin juin, on sait que 6.708 objets ou spécimens sont inventoriés et informatisés », précise-t-elle. « Il nous reste encore un bon tiers d'objets à répertorier. »

Ce travail de titan indispensable est une obligation légale. La loi musée du 4 janvier 2002, stipule, en effet, que tous les musées qui détiennent le label Musée de France ont dix ans pour effectuer ce récolement. « À Châteaudun, il doit être terminé pour juin 2014. »

Une grosse partie du travail a été effectuée entre octobre 2005 et avril 2007. Le musée a été fermé au public pendant dix-huit mois, avec un seul objectif : faciliter le récolement. « Nous avons besoin de place dans les pièces du musée. Nous avons ouvert toutes les vitrines de la collection permanente pour récoler tout ce qui est exposé. C'était indispensable car les animaux naturalisés sont fragiles et prennent de la place. Nous ne pouvions pas effectuer cette tâche tout en continuant d'accueillir le public. »

Le résultat de ce travail a été informatisé. Ce qui permet aujourd'hui, un gain de temps, notamment lorsque des étudiants ou des chercheurs souhaitent voir un objet pour leurs recherches. « Nous trouvons cet objet très rapidement, en une journée, alors qu'auparavant, nous avions besoin de trois à quatre mois. »

Si le musée a rouvert il y a cinq ans, le récolement se poursuit. « Nous le faisons en dehors de l'accueil du public, mais aussi pendant la période creuse, en hiver, où il y a moins de visiteurs ». Dans les réserves, tous les objets et les fragments qui ne sont pas exposés, ont été conditionnés dans des boîtes numérotées pour améliorer la conservation et faciliter la recherche.

Claire Béguin